

C'est dans de telles circonstances mémorables que se manifestent avec éclat la loyauté éprouvée des Canadiens, ainsi que leur profond respect des traditions séculaires, que l'on peut justement considérer comme une précieuse sauvegarde de nos droits et de nos libertés.

Je tiens en ce moment à me faire l'interprète des représentants de cette Chambre pour offrir les vœux de toute la population canadienne à Sa Majesté le Roi. Daigne le ciel hâter son retour à la santé, qu'il conserve également longue vie à notre gracieuse souveraine et qu'il les garde longtemps à notre respect.

Monsieur l'Orateur, au début de ce discours, je faisais allusion à la saine administration du Gouvernement. Et j'exaltais la noblesse des législateurs faisant preuve de sagesse dans cette grande œuvre de la construction d'une nation.

Quand j'ai parlé des législateurs, la figure qui s'offrit d'abord à tous les esprits, fut bien celle de cet homme d'État, dont la haute personnalité est universellement reconnue, celle du très honorable premier ministre (M. St-Laurent). A ce chef éminent qui s'est, depuis toujours, fait le champion infatigable de l'unité nationale de notre patrie et, au surplus, l'artisan sincère de la paix internationale, nous devons de multiples bienfaits dans les divers domaines de notre activité sociale et économique.

Ne l'oublions pas, grâce à l'habile travail de ses dirigeants, le Canada a fait des pas de géant, durant les dernières années, en particulier. Il a montré clairement qu'il a atteint sa majorité au sein de la grande société des peuples libres au dessus desquels flotte le drapeau de l'idéal démocratique.

En raison directe de son progrès et de son expansion, ce même Canada est appelé à jouer un rôle vraiment prépondérant dans le monde, et à se prononcer sur des questions qui intéressent l'humanité tout entière.

Mais, pendant que sur la scène internationale où, comme en un drame aux cent actes divers, se multiplient les problèmes les plus variés, il est nécessaire que chacun des pays veille activement à la gestion efficace de ses affaires internes.

C'est ainsi, qu'au sein du Canada, le très honorable premier ministre s'est fait le champion d'une cause bien vitale et bien urgente tout à la fois, celle de l'unité nationale entre les deux principaux groupes ethniques qui composent la population des dix provinces.

Cette union semblait présenter des difficultés réelles; ces dernières furent aplanies et réduites pratiquement à néant par les habiles et sages directives de notre chef. Cette dualité

de races en notre pays constitue une source de richesses intellectuelles et morales, qu'il convient d'exploiter pour le succès général.

Il y a des lois secrètes et providentielles qui président à la formation comme à la destinée des grandes nations; l'existence simultanée de deux fortes nationalités sur notre territoire ne doit pas être considérée comme un pur effet du hasard ou comme le résultat d'une mystérieuse fatalité.

Devant cette réalité maîtresse, il convient de voir le droit de celui qui veille sur le sort des individus comme sur celui des peuples. Il est donc nécessaire de bien comprendre et de garder pour acquis qu'il s'agit en cela d'un fait sérieux, supérieur à une foule de contingences, dont il est possible de tirer les plus heureux résultats.

La mise en commun des richesses inhérentes à chacune des races principales du pays, la bonne volonté et la coopération mutuelle, l'unité nationale, en définitive, sont bien aptes à produire chez nous des effets extrêmement salutaires.

Or, en acceptant une charge aussi importante que la sienne, à la tête du Gouvernement, le très honorable premier ministre a fait tomber une foule de préjugés de races, qui menaçaient d'entraver notre économie interne; il a fourni un magnifique exemple de solidarité et s'est fait le trait d'union entre les citoyens de langue anglaise et ceux de langue française, pour que puisse s'accomplir, sans aucune défaillance, la marche de notre belle nation vers sa glorieuse destinée.

Un fait qui démontre absolument le vrai zèle du très honorable premier ministre pour la coordination des divers éléments qui forment la population de notre contrée, c'est bien cette tournée qu'il jugea bon d'entreprendre, au cours du mois d'août dernier, dans l'Ouest canadien pour rendre visite aux Ukrainiens qui y ont élu domicile.

Il a tenu à les visiter afin de les convaincre qu'ils sont bien accueillis dans leur nouvelle patrie. Il a aussi visité l'île aux Coudres l'été dernier, et en même temps le comté de Charlevoix, ce qu'aucun premier ministre n'avait fait jusqu'ici.

Ces attentions ne peuvent être passées sous silence, puisqu'elles sont une preuve très éloquente de l'intérêt qu'il porte à toutes les parties du pays. Nous devons donc au très honorable premier ministre une éternelle gratitude. Au risque de blesser sa modestie, nous pouvons affirmer, avec un légitime orgueil, que la population a le droit véritable de saluer en lui un homme d'État qui a su attirer sur ses faits et gestes l'attention de tout le monde libre.